

POUR LA TENUE DE LA 1^{re} JOURNEE INTERNATIONALE
DE SOLIDARITE AUX JEUNES EMPRISONNES POLITIQUES PORTUGAIS

LE 19 MAI 1962



La mort de CATARINA EUFEMIA, assassinée par la police de Salazar

AMNISTIE ! POUR LES JEUNES PORTUGAIS EMPRISONNES

LA JEUNESSE DEMOCRATIQUE PORTUGAISE

AMNISTIE !
19.5.1962

P O U R Q U O I
UNE JOURNEE DE SOLIDARITE
AUX JEUNES EMPRISONNES
POLITIQUES PORTUGAIS ?

C'est vrai que le Portugal est un beau pays, plein de soleil, dont le peuple ne mérite pas ses deuils et ses souffrances, ses forteresses et ses prisons, qui se lèvent ici et là dans le paysage. Mais, malheureusement, les faits sont là.

Depuis 36 ans, trois générations de jeunes n'ont pas connu ce que signifie vivre dans un pays où l'on respecte les droits de l'homme et de la jeunesse.

Et, en ce moment même, il y a au Portugal...

- * Des dizaines et des dizaines de jeunes détenus politiques dans les prisons d'Aljube (Lisbonne), du Porto, dans les forteresses de Caxias et de Peniche.
- * Des dizaines de jeunes condamnés à la prison perpétuelle sous le couvert de "mesures de sécurité".
- * Des centaines de jeunes expulsés de leurs écoles, privés de leur travail ou de leurs foyers, exilés de leur patrie ou vivant cachés, dans la clandestinité, traqués jour et nuit, à cause de leurs opinions politiques.
- * Des dizaines de jeunes en liberté provisoire ou mis en résidence surveillée dans une ville.
- * Des jeunes prisonniers menacés de mort par la torture ou par l'assassinat pur et simple.

C'est pour eux que nous élevons notre voix !

C'est pour eux que nous demandons votre aide !

A I D E Z - N O U S !

POURQUOI LE 19 MAI ?

Le 19 mai 1954, à Baleizão, petit village paysan au sud de l'Alentejo, la jeune ouvrière agricole Catarina Eufémia était tuée par la police.

Son "crime" ? Elle faisait la grève avec 2.000 compagnons de son village contre les salaires de misère que l'on voulait leur imposer. Elle avait même réussi, avec d'autres, à convaincre les travailleurs de Penedo Gordo, petit village proche, à faire de même.

Simplement les policiers n'étaient pas du même avis. Ils étaient arrivés armés de mitrailleuses, décidant qu'à Penedo Gordo, bon gré mal gré, salaire de misère ou pas, on travaillerait.

Les ouvriers voulurent se défendre. Catarina et 14 autres femmes constituèrent une délégation.

L'accueil fut brutal : "Que veux-tu, brute ?", lui demanda le lieutenant Carrajola, qui commandait les forces de police.

- "Je veux la Paix. Je veux du pain pour mes enfants. J'ai faim," lui dit Catarina.

Pour toute réponse, le policier tira par les pieds le fils de neuf mois que Catarina, enceinte, portait sur les bras et tira à bout portant trois coups de feu.

Le jour suivant, Beja, ville toute proche, était une marée de têtes. Tous les paysans voulaient rendre un dernier hommage à Catarina. On criait : "Assassins ! Nous voulons du pain !" Mais les policiers étaient là, toujours. Ils chargèrent. A nouveau, il y eut des blessés, des arrestations. La foule ne broncha pas. Jusqu'à la nuit, on chercha le cadavre de Catarina. Vainement. La police l'avait aussi volé.

Ce fut seulement quelques jours après que les paysans, bons compagnons de Catarina, surent qu'elle avait été enterrée, en cachette, au petit cimetière de Quintos. C'est un petit cimetière que la jeunesse couvre de fleurs tous les 19 mai.

Chaque 19 mai, pendant deux minutes, les travailleurs d'Alentejo cessent le travail. Ils écoutent en silence le battement de leurs coeurs.

PRISON, TORTURE ET SEVICES
POUR TOUTE UNE JEUNESSE

Quiconque entend exercer ses droits d'homme et de jeune peut être persécuté, menacé, jeté en prison, ou tout simplement tué.

Par les prisons politiques sont passés des milliers de jeunes, de toutes les couches sociales et des tendances politiques ou religieuses les plus différentes.

Depuis 1926, des milliers de personnes, des centaines de jeunes, ont été déportés en Angola, à Timor, dans la forteresse de Angra do Heroísmo (Azores), au camp de concentration du Tarrafal (Iles du Cap Vert), au camp de concentration de Bié (Angola), en Guinée, etc. Des dizaines de jeunes y ont péri. Beaucoup d'autres en sont revenus, après de longues années de souffrances, leur santé ruinée.

La répression contre la jeunesse prend toutes les formes et les atteint tous. Ici, nous ne citerons, à titre d'exemple, que les cas les moins éloignés dans le temps.

1950 - Alfredo Lima, jeune paysan d'Alfiarça, est tué par la police de Salazar, le 4 juin, parce qu'il réclamait, avec d'autres paysans, une augmentation de salaire.

AMNISTIE !
19.5.1962

1951 - De nombreux jeunes sont emprisonnés et torturés parce qu'ils collectaient des signatures pour la paix.

1952 - Plus de 10 étudiants des Beaux-Arts sont expulsés de l'Université de Lisbonne et près de 100 soumis à une enquête, pour avoir affirmé qu'ils n'étaient pas favorables au Pacte Atlantique.

1953 - Arrestation et torture de plusieurs dizaines de jeunes. Motifs : les uns avaient participé au Festival Mondial de la Jeunesse; les autres avaient attendu à l'aérodrome l'écrivain Maria Lamos, à son retour d'un Congrès de Femmes.

1954 - Hortense Silva reste en prison plus d'une année, accusée d'être membre du Parti communiste. La preuve : dans son carnet, on avait trouvé ces trois initiales : m.p.b. "Cela veut dire : mon parti bolchevique" a estimé la P.I.D.E. En réalité, cela voulait dire "mon premier baiser"...

1955 - Plus d'une centaine de jeunes sont arrêtés à Porto. Deux ans plus tard quelques-uns d'entre eux sont condamnés à de lourdes peines parce qu'ils appartiennent au Mouvement d'Unité démocratique de la Jeunesse portugaise. La plupart d'entre eux seront torturés durant des jours et des nuits. Le jeune poète Borges Coellio reste emprisonné.

1956 - A Lisbonne, la police charge plusieurs milliers d'étudiants; quelques-uns d'entre eux sont arrêtés pour s'être opposés à un décret qui voulait interdire leurs associations syndicales.

1957 - Nuno Duarte, jeune ouvrier incarcéré, est condamné à la prison à perpétuité en raison des "mesures de sécurité". Le fond de l'accusation : il colait des affiches réclamant la libération de jeunes emprisonnés.

1958 - Raúl Alves, jeune ouvrier, est torturé jusqu'à la mort par la P.I.D.E. D'une fenêtre voisine, l'ambassadrice du Brésil, ainsi que de nombreux passants, voient, le 31 juillet, des agents jeter son corps par une fenêtre en riant.

1959 - De nombreux jeunes catholiques sont envoyés au tribunal pour avoir signé une pétition contre la torture, proposée par des personnalités catholiques.

1960 - José Rolim, sergent de l'aviation, 25 ans, se coupe la langue à l'aide d'un verre de ses lunettes pour ne pas parler pendant les séances de torture de la P.I.D.E.

DES CAS PLUS RECENTS

Le 5 octobre 1961 - À Lisbonne, les jeunes voulaient rendre hommage aux fondateurs de la République. Matraquage, tirs. Plusieurs jeunes sont blessés, 10 sont emprisonnés.

Le 29 octobre 1961 - Funérailles à Lisbonne du professeur Câmara Reis, grand ami de la jeunesse. La police charge, 8 étudiants, parmi lesquels Manuel Claro, António Rodrigues et Jorge Querido, sont gravement blessés et, malgré cela, emprisonnés. Manuel Claro sera torturé par la P.I.D.E. 6 jours et 6 nuits de suite.

AMNISTIE !
19.5.1962

Le 3 novembre 1961 - Manifestation à Lisbonne. Des jeunes sont une fois de plus blessés et emprisonnés.

Le 6 novembre 1961 - A Coimbra, ce sont plus de mille étudiants et soldats qui sont chargés par la police. On dénombre de nombreux blessés arrêtés.

Le 10 novembre 1961 - A Aljustrel des distributeurs de tracts sont pris à partie par la police qui ouvre le feu. Trois jeunes sont blessés, dont un, António Colaço, très grièvement. Deux sont emprisonnés.

Le 11 novembre 1961 - Grande manifestation pour la paix à Lisbonne, en commémoration de la fin de la guerre 1914/18. Un mort et 24 blessés graves; la plupart sont des jeunes, comme l'étudiant Armando Fiuza.

Le 11 novembre 1961 - A Almada, au sud de Lisbonne, se déroule une manifestation. La police mitraille les manifestants. Cândido Martins, jeune ouvrier de 17 ans, est tué.

Le 12 novembre 1961 - 5 jeunes sont gravement blessés et emprisonnés, pendant une manifestation à Benposta.

Le 15 novembre 1961 - Arrestation de plusieurs jeunes paysans à Alfiarça.

Le 25 novembre 1961 - Des soldats-infirmiers sont arrêtés à Javira, au sud du Portugal, pour avoir fait la grève de la faim contre la guerre d'Angola.

Le 2 décembre 1961 - Des centaines d'étudiants tourment le dos au Président de la République, venu inaugurer un édifice

à la Cité universitaire de Lisbonne. Des dizaines d'entre eux sont interrogés par la P.I.D.E., à sa manière. Arsénio Costa, étudiant en Lettres, et Viana Martins, étudiant en Droit, encore en prison, sont sauvagement torturés 7 jours et 7 nuits durant.

Le 14 décembre 1961 - Arrestation à Es-pinho, au nord du Portugal, de 5 jeunes, accusés d'avoir volé une auto de la P.I.D.E. Ils seront maintenus 2 jours sans manger.

Le 1er janvier 1962 -- Dans un assaut donné à une caserne de Beja, les jeunes ouvriers David Abrev et Antonio Vilar sont tués; d'autres sont blessés, emprisonnés et torturés : Manuel Serra, ex-président de la Jeunesse ouvrière catholique (ses compagnons de prison communiquent que les policiers lui ont crevé un oeil pendant un interrogatoire), Raúl Zaçalo, étudiant de 20 ans, Graça Miranda, médecin de 27 ans, et beaucoup d'autres.

6 jeunes démocrates, parmi lesquels l'étudiant en droit Humberto Pelagio, l'avocat Francisco Veloso, l'étudiante en médecine Maria Ligia Monteiro, demandent et obtiennent asile politique à l'ambassade du Brésil.

Le 17 janvier 1962 - 14 étudiants sont arrêtés à Coimbra, accusés d'avoir fabriqué des calicots anti-salazaristes pour un cortège d'étudiants. Parmi eux, Cantante Garcia (Dux Veteranorum), plusieurs membres du Conseil des Vétérans, Eduardo Carneiro, etc.

Le 31 janvier 1962 - Manifestation à Porto de 50.000 personnes, en commémoration de l'anniversaire de la révolution

AMNISTIE !
19.5.1962

républicaine de 1890; des dizaines de jeunes sont blessés par des tirs ou des coups de matraque et ensuite emprisonnés. Tel a été le cas des jeunes ouvriers Manuel Teixeira, 17 ans, Amadeu de Moura, 17 ans, José Quimda Silva, 19 ans, João Pereira, 17 ans, Afonso Seabra, 25 ans, José Barbosa, 24 ans; de jeunes ouvrières comme Gracinda Lopes, d'employés comme João Trigo, 24 ans, António Viola, 23 ans, d'étudiants comme Carlos Macedo, 19 ans, etc...

Le 16 février 1962 - Arrestation à Viséu de plusieurs étudiants de lycée, José Alexandre, António Matos, António Ribeiro, Manuel Teixeira et d'autres, en raison de leur activité pour la création d'une association apolitique représentative des étudiants.

A Porto, d'autres étudiants subissent le même sort pour les mêmes activités, pendant le mois de janvier. Tel a été le cas des lycéens et des lycéennes Ricardo Lima, Carlos Viana Jorge, Costa Marques, Mauricio Barreto, Alice Ribeiros Santos, Fernanda Seixas, etc...

Le 8 mars 1961 - Nouvelle manifestation à Porto. Des dizaines d'étudiants sont arrêtés.

Le 17 mars 1961 - Des centaines d'étudiants de Porto manifestent en réclamant la libération de leurs camarades. Il y a encore de nouvelles arrestations.

LE VRAI VISAGE DE LA PRISON

"... Il arrive, M. le Président, que les procédés de la police politique sont profondément condamnables parce qu'ils révèlent une cruauté inhumaine. Il suffit d'observer ce qui se passe dans la forteresse de Caxias.

Ici sont appliqués des châtements, qui consistent à mettre les prisonniers politiques, pendant des jours et des nuits consécutifs, dans des "secrets", privés des nécessités les plus indispensables à leur santé et à leur vie. Ces "secrets" sont des cachots de dimensions extrêmement exigües, sans lumière et sans air, ayant pour tout mobilier une planche de bois, qui remplace le lit, et une autre qui sert de table. L'hiver, l'eau coule le long des murs, inondant le plancher. Parfois, les prisonniers y restent sans matelas et sans couvertures. Ils sont privés du moindre confort et aussi des colis que leurs familles leur envoient. Ils restent dans l'ombre, avec pour toute nourriture la mauvaise et pauvre ration de la prison.

Dans quel cachot a été incarcéré mon fils, Carlos Aboim Inglês, détenu dans cette forteresse et soumis à ce châtement ? Impossible de me renseigner. Lorsque j'ai essayé de parler à M. le Directeur de la prison, on m'a invariablement répondu qu'il était absent ou bien qu'il n'avait pas le temps de me recevoir."

(Extrait d'une requête envoyée en 1960, par Madame Maria Isabel Aboim Inglês, ex-Professeur à l'Université de Lisbonne, à Monsieur le Président de la République portugaise.)

"... Natália David a été emmenée par la P.I.D.E. (police politique) dans les derniers jours de janvier et soumise aussitôt à la torture du sommeil dans une des cellules. Vers 0 h 30, le 2 février, on entendit dans le couloir les préparatifs des agents à qui est confiée la tâche d'exercer des sévices sur les prisonniers : préparatifs d'objets métalliques, coupants, etc., de pansements... Peu après, ils

AMNISTIE !
19.5.1962

envahirent la cellule où était la prisonnière et, durant un long moment, les cris de celle-ci, cruellement torturée, emplirent le troisième étage du siège de la police. On entendit ensuite le bruit des seaux d'eau pour laver le sang.

Le 3 février, à la même heure, nouvelle tentative: quelques agents entrent dans la cellule et leurs coups sont entrecoupés par les cris de la prisonnière. Cette flagellation dura un grand moment, puis ils revinrent vers 3 heures du matin et on entendit encore leurs coups. A 6 heures, de nouveau les cris de Natália David, rudement battue, s'élevèrent au milieu des hurlements des agents (parmi eux une femme). A 9 heures, ils entamaient un interrogatoire barbare, qui a duré toute la journée et une grande partie de la nuit. Aux moments de plus grande résistance de la part de la prisonnière, les violences augmentaient et les cris de Natália David étaient lancinants. A la fin de l'après-midi les agents l'ont transférée dans une autre cellule, d'où l'on entendait moins.

Dans la nuit du 4 au 5 février, de 23 heures jusqu'à 7 heures du matin, nouvelle séance de hurlements, coups et autres violences. Le 5 février, à 18 heures, nouveaux préparatifs et nouvelle attaque contre la prisonnière: cris lancinants de celle-ci, hurlements des agents, A 21 heures, ils la torturaient encore.

Les responsables directs de ces tortures sont l'inspecteur Anibal São José Lopes (responsable direct de la mort de centaines de patriotes angolais, en tant que chef de la P.I.D.E. en Angola en 1961), le sous-inspecteur Gouveia et les agents Tinoco, Sardinha, Paulino, et d'autres, y compris des femmes."

(Extraits d'une lettre sortie clandestinement des prisons de Salazar, en mars 1962.)

"... Quoi dire encore ? Mes fiançailles interrompues... Mon fiancé... Je ne peux pas le voir, je ne peux pas lui écrire. C'est interdit. Mes amis, qu'ils soient loin ou tout près de moi, je ne peux pas demander à les voir : c'est interdit. Voir maman à travers les barreaux ou les barreaux, à un mètre de distance, me faisant toujours un sourire, ne me parlant jamais de ses difficultés d'argent, du manque de tendresse dont nous souffrons toutes les deux, de cette longue absence et du sentiment d'impuissance qui nous serre le cœur... "Ça va, ce n'est rien..." Il ne faut pas qu'elle soit triste. D'ailleurs, il y a le surveillant entre nous et entre chaque syllabe que nous pronçons.

Mon petit frère grandit, grandit, il paraît même qu'il est déjà plus grand que moi. Je ne sais pas de combien car, à la distance où nous nous trouvons, je ne parviens pas à évaluer la différence. Maman me dit qu'il est gentil, qu'il est robuste, mais comment le savoir au juste ? Lui là-bas, moi ici, nous ne nous disons rien pendant la visite. Lui, il regarde les barreaux, les surveillants, cette scour qu'il ne connaît pas... Et moi, je ne sais pas si je dois parler à l'enfant que j'ai connu, ou au jeune homme que j'ai devant moi...

Le pull que j'ai tricoté pour mon petit frère, je ne peux pas le lui faire parvenir : c'est interdit. L'histoire d'un voyage vers les étoiles qu'une camarade a écrit pour les enfants, je ne peux pas la lui envoyer non plus : c'est interdit. Interdit d'écrire à la famille que l'on espère rentrer bientôt à la maison, Interdit d'écrire qu'il y a un camarade malade qui n'est pas soigné, qui a été battu, qui est au "secret", au régime du pain sec et de l'eau. Interdit d'écrire qu'il doit cette punition au fait d'avoir écrit son prénom sur une assiette.

Inutile d'attendre la Noël ou le Jour de l'An pour embrasser les membres de notre famille : interdit de les embrasser, même une seule fois par an.

Interdit de vouloir savoir qui a été arrêté, Qui sait si, dans la voiture cellulaire qui, tout à l'heure, a traversé la cour, ne venait pas mon père, ou le père d'une autre, ou son frère, ou son mari. Il y a tant de persécutés pour le seul crime d'être Portugais... Et même s'ils sont emprisonnés, s'ils sont à côté de nous, nous ne les verrons jamais : c'est interdit.

Défense de chanter, défense de rire. Défense de travailler. Ah, prisonnier politique, il t'est interdit de vivre !

Non, cela je ne l'accepterai jamais, même si je dois en mourir !"

(Extraits d'une lettre écrite en 1961 par la jeune Ivone Dias Lourenço, âgée de 24 ans, emprisonnée politique depuis 4 ans.)

AMNISTIE !
19. 5. 1962

DEUX DOCUMENTS SUR LA
REPRESSION DONT SONT
VICTIMES DES ETUDIANTS

Fin mars 1962, de graves incidents éclataient à Lisbonne, entre la police et les étudiants, à l'occasion de la Journée de l'Étudiant. Les documents que nous publions ci-dessous, signés par les Associations d'Étudiants de Lisbonne, associations libres, apolitiques et a-religieuses, qui groupent la presque totalité des étudiants universitaires de Lisbonne, rendent suffisamment compte de leur gravité.

"Le 26 mars 1962

Collègues !

Avant-hier a eu lieu la plus grande atteinte jamais connue contre l'autonomie de l'Université et la dignité des professeurs et des élèves.

Par ordre du Gouvernement, le restaurant universitaire a été fermé. Le gouvernement est passé par-dessus le Recteur, les Associations et la Commission administrative du dit restaurant.

Des voitures de la police transportant des centaines de policiers de choc, armés de fusils mitrailleurs, ont pris d'assaut la Cité Universitaire. Tout cela pour empêcher la réalisation des colloques et du dîner de fraternisation de la Journée de l'Étudiant.

Toutefois, les Associations d'Étudiants avaient demandé l'autorisation depuis vingt jours pour l'organisation de la Journée de l'Étudiant et invité par trois fois M. le Ministre de l'Éducation nationale, qui n'avait jamais donné de réponse.

Les policiers ont commencé par envahir la Faculté de Médecine et par tenter d'entrer dans la Faculté de Droit, en vue d'arrêter les étudiants qui se trouvaient au siège de l'Association, ce qui n'a pas eu lieu grâce à l'intervention du Directeur de la Faculté, Professeur Galvão Telles, sur la demande des étudiants.

E

AMNISTIE !

19. 5. 1962

Vers 12 heures, des étudiants et quelques professeurs se sont rassemblés devant l'édifice rectoral, afin que le Recteur leur expliquât les raisons de ce qui s'était passé. Celui-ci a immédiatement compris la gravité de la situation.

Il résulta d'une entrevue entre le Recteur et M. le Ministre de l'Education nationale le compromis suivant : donner ordre à la police de se retirer de la Cité universitaire.

C'est seulement après cette retraite que les étudiants et les professeurs présents ont abandonné les lieux. Mais nous nous sommes aperçu avec indignation que nous avons été trompés: la police s'était simplement cachée derrière l'édifice rectoral.

M. le Recteur avait en outre obtenu de M. le Ministre de l'Education un rendez-vous pour une délégation des Présidents des Associations d'Etudiants de Lisbonne, à 16 h 30. Vers 16 h 20, cette délégation arrivait au Ministère, où elle était informée que M. le Ministre s'était absenté depuis 15 minutes. A ce moment déjà, des milliers d'étudiants attendaient au Stade universitaire le résultat du rendez-vous de leurs dirigeants avec les autorités supérieures.

Aussitôt terminé le Festival sportif eut lieu la première charge de la police contre les étudiants. Il en résulta un grand nombre de blessés et des arrestations. Ces brutalités furent interrompues seulement par l'attitude courageuse des étudiants, qui s'assirent sur le sol en attendant l'arrivée de M. le Recteur. Celui-ci se rendit immédiatement sur les lieux.

Etant donné la libération de nos collègues, il essaya de calmer les esprits et demanda aux étudiants de se rendre au Restaurant Castanheira de Moura, où ils pourraient dîner, sur l'invitation du Recteur, afin que professeurs et élèves puissent poursuivre leur réunion.

Pendant que des milliers d'étudiants se rendaient en ordre à ce restaurant, près du Campo Grande, des centaines de policiers les chargèrent par surprise, à coups de crosse, provoquant des dizaines de fractures du crâne et d'autres blessures et procédant à plusieurs arrestations. Les jeunes filles mêmes ne furent pas épargnées. Malgré tout, plus d'un millier d'étudiants parvinrent au restaurant. Mais, une fois de plus, leur dislocation fut exigée, sous la menace de nouvelles brutalités de la police de choc. Bravant la menace, les étudiants restèrent ensemble jusqu'à ce que leurs dirigeants leur demandent eux-mêmes de se disperser.

Il faut ajouter à tout cela que fut interdite la circulation des autobus de Porto et de Coimbra, qui transportaient nos collègues de ces villes qui venaient s'associer à nos commémorations. Ceux qui voyageaient en auto-rail furent renvoyés en voitures de la police à Amadora et à Coimbra.

AMNISTIE !
19.5.1962

Le dimanche, alors que plusieurs centaines de collègues étaient réunis dans la salle des étudiants en médecine, la police envahit de nouveau cette Faculté, en exigeant l'évacuation de la salle en cinq minutes.

Collègues ! Ceci n'est plus l'Université !

Collègues ! L'étudiant universitaire est en deuil.

En défendant l'autonomie de l'Université, protestez contre le vandalisme policier !

Jusqu'à l'ouverture du restaurant universitaire !

Jusqu'à la libération des étudiants emprisonnés !

Continuons de plus en plus unis à défendre nos droits à l'association !"

Les Associations d'Etudiants

"Le 1er Avril 1962

Collègues !

Le Secrétariat national des Etudiants portugais (SNEP), réuni à Coimbra le 31 mars et le 1er avril, en vue d'étudier l'ensemble des problèmes des étudiants portugais, et particulièrement les graves événements qui ont eu lieu les 24 et 25 mars à Lisbonne, a résolu de rendre public le texte suivant :

Le Secrétariat a pris la décision de

- saluer chaleureusement tous les étudiants portugais qui, conscients de leurs droits et de leur dignité, ont suivi le deuil académique décrété par le Secrétariat national et par toutes les Associations, en protestation contre la répression policière lors de la réalisation projetée à Lisbonne de la Journée de l'Etudiant;

- saluer le Sénat de l'Université de Lisbonne pour la compréhension qu'il a manifestée lors de la position prise par les étudiants devant les événements liés à la commémoration de la Journée de l'Étudiant et pour sa défense intransigeante de l'autonomie de l'Université;
- protester une fois de plus avec véhémence contre l'offense policière faite à la dignité et à l'honneur des étudiants portugais par les agressions physiques et l'interdiction d'entrer dans les sièges de leurs propres Associations;
- déplorer profondément l'impossibilité de la réalisation de la première réunion du Conseil général, laquelle devait se tenir à Lisbonne le 25 mars, pour des raisons étrangères aux intérêts des étudiants;
- protester contre l'agression dont ont été victimes deux membres du Secrétariat national lorsque, le 24 mars dernier, ils s'adressaient au commandant de la force policière qui, dans le Campo Grande, à Lisbonne, a chargé sur les étudiants qui se rendaient dans l'ordre au Restaurant Castanheira;
- souligner qu'une fois de plus a été prouvée la complète maturité du mouvement d'association des étudiants portugais et que les récentes délibérations de la Ière Rencontre nationale des Étudiants, au cours de laquelle ont été créées les structures nationales des étudiants portugais (Assemblée générale, Secrétariat national, Conseil général) — premier pas du processus évolutif vers la création de l'Union nationale des Étudiants portugais — ont de profondes racines dans les mouvements des étudiants, dont l'union et la discipline ont été bien démontrées;
- protester avec véhémence contre les procès disciplinaires et correctionnels qui ont été ouverts à la Direction générale de l'Association académique de Coimbra, en raison de la tenue de la Ière Rencontre nationale des Étudiants portugais, procès illégaux et immoraux en raison de la bonne foi avec laquelle la Rencontre a été tenue et des démarches entreprises par la même Direction générale, qui ont empêché l'interdiction initiale.

(.....)

Coimbra, le 1er avril 1962
Le Secrétariat national des Étudiants portugais.

POURQUOI TOUT CELA ?

Oui, pourquoi tout cela ? En fait, la réponse est très simple.

Au Portugal, on n'a jamais reconnu la Déclaration des Droits de l'Homme, on n'a jamais consacré le plus simple des droits de l'homme ou de la jeunesse.

Dans ces conditions, l'arbitraire peut très vite devenir la loi quotidienne.

Ainsi :

- 1 -- Les quelques libertés politiques consignées dans la Constitution sont réglementées par des décrets qui les nient complètement dans la pratique - ainsi les libertés d'expression, de pensée, de réunion et d'association sont inexistantes.
- 2 -- Partis politiques interdits, à l'exception du parti gouvernemental (Union nationale).
- 3 -- Soumission de toutes les associations au contrôle du gouvernement.
- 4 -- Les syndicats ont été interdits depuis 1933. A leur place, le gouvernement a créé des "syndicats nationaux" dont les directions doivent être approuvées par lui. Les jeunes ouvriers, bien que commençant à travailler généralement avant 14 ans, n'ont pas de "droits syndicaux" jusqu'à 18 ans.
- 5 -- Abolition du droit de grève par la Constitution. La peine prévue pour les grévistes est de 2 à 8 ans de prison, ou même la prison à vie ("mesures de sécurité").
- 6 -- Droit de vote : 15% de la population. Fiscalisation et dépeuplement : privilège du gouvernement.
- 7 -- Rigoureuse censure politique préalable et permanente à la presse, la radio et la télévision.

- 8 — Existence d'une police politique (PIDE) toute puissante, constituée sous la direction du nazi Kramer. "La PIDE est le plus haut pouvoir de l'Etat", disent les autorités. "La loi est interdite au 3ème étage (chambres de torture) de notre siège", disent les policiers.
- 9 — Tribunaux spéciaux, les tribunaux "plénarios" pour les "dé-lits politiques", dont les juges sont nommés par le gouver-nement.
- 10 — Législation répressive qui établit pratiquement la prison perpétuelle, par l'intermédiaire des "mesures de sécurité", renouvelables indéfiniment sur simple proposition de la PIDE pour tous ceux "qui fondent, appartiennent, aident ou, même sans accord préalable (sic !) suivent les consignes des organisations subversives". Et toutes les organisations po-litiques non-gouvernementales peuvent être considérées - et en fait elles le sont - comme subversives.
- 11 — Organisation militarisée obligatoire de la jeunesse ("Jeu-nesse portugaise").

De novembre 1961 à mars 1962, la population portugaise, et spécialement les Jeunes, bravant la répression, ont manifesté à plusieurs reprises. Dans ces manifestations le cri le plus entendu, le plus scandé par les foules, était celui de

AMNISTIE ! AMNISTIE !

LES JEUNES PRISONNIERS
ONT UN NOM

Les prisons et les forteresses, voilà les uniques sièges que Salazar accorde à la Jeunesse démocratique portugaise.

En fait, l'âge moyen des emprisonnés politiques portugais est à peu près de 33 ans, ce qui en dit long sur le nombre de jeunes qui habitent en permanence les sombres cachots d'Aljube, de Caxias, de Peniche ou de Porto.

Ici, nous ne citerons que quelques-uns des cas les plus frappants : ceux de quelques jeunes, arrêtés, torturés et condamnés à la prison perpétuelle - en raison des "mesures de sécurité" - uniquement par "délit d'opinion".

ANTONIO BORGES COELHO - 29 ans, étudiant, arrêté en janvier 1956, condamné à 2 ans et 9 mois de prison ferme et aux "mesures de sécurité".

NUNO POTES DUARTE - 25 ans, ouvrier, arrêté en août 1956, condamné à 2 ans de prison ferme et aux "mesures de sécurité".

IVONE DIAS LOURENÇO - 24 ans, employée, arrêtée en novembre 1957, condamnée à 2 ans de prison ferme et aux "mesures de sécurité".

CARLOS ABOIM INGLÊS - 29 ans, étudiant, arrêté en juin 1959, condamné à 8 ans de prison ferme et aux "mesures de sécurité".

CARLOS BRITO - 27 ans, employé, arrêté en juin 1959, condamné à 4 ans de prison ferme et aux "mesures de sécurité".

JOSE JOAQUIM ROLIM - 25 ans, sergent de l'aviation, arrêté en 1959, condamné à 3 ans et demi de prison ferme et aux "mesures de sécurité".

JORGE MOURO - étudiant, arrêté en 1959, condamné à 3 ans de prison ferme et aux "mesures de sécurité".

VITOR HUGO TOMÁS SANTOS - 23 ans, employé, arrêté en 1959, condamné à 2 ans et 1 mois de prison ferme et aux "mesures de sécurité".

ARMANDO NORTE - 28 ans, ouvrier, arrêté en 1959, condamné à 3 ans et demi de prison ferme et aux "mesures de sécurité".

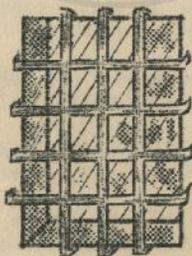
JOSE SINEIRO - 25 ans, ouvrier, arrêté en 1959, condamné à 2 ans de prison ferme et aux "mesures de sécurité".

JOSE CASANOVA - 21 ans, ouvrier agricole, arrêté en février 1960, condamné à 2 ans de prison ferme et aux "mesures de sécurité".

MARIA FERNANDA TOMAZ - 29 ans, étudiante, arrêtée en 1960, condamnée à 8 ans de prison ferme et aux "mesures de sécurité".

ROGER DE OLIVEIRA - 27 ans, ouvrier, arrêté en 1960, condamné à 2 ans et 2 mois de prison ferme et aux "mesures de sécurité".

JOAQUIM PENHA - 28 ans, étudiant, arrêté en 1960, condamné à 2 ans et 2 mois de prison ferme et aux "mesures de sécurité".



LA JEUNESSE PORTUGAISE
N' OUBLIE PAS LES
JEUNES PRISONNIERS

Face à des situations si douloureuses et généralisées, et qui ne cessent de se répéter depuis 36 ans, l'aspiration à l'Amnistie est devenue commune à tout le peuple portugais et à toute la jeunesse portugaise.

En effet, l'Amnistie se présente aujourd'hui, non seulement comme une des premières exigences du front commun de l'opposition portugaise, mais comme une véritable nécessité nationale, éprouvée par tous les Portugais, quelles que soient leur formation politique ou leurs croyances religieuses.

Ainsi la Campagne pour l'Amnistie ne cesse pas de se développer.

Aide économique aux prisonniers et à leurs familles, protestations contre la répression, pétitions, grandes manifestations populaires, spécialement depuis la fin de l'année 1961. La Campagne pour l'Amnistie prend toutes les formes, rassemble tous les Portugais. Et, il faut le dire, à la tête de cette campagne, nous trouverons toujours, sûrement, la jeunesse portugaise.

Un simple exemple vous donnera une idée de la fierté, du courage et de l'immense solidarité qui inspirent l'action pour l'Amnistie des jeunes portugais :

A Coimbra, la P.I.D.E. venait d'arrêter 14 étudiants accusés d'avoir fabriqué des calicots anti-salazaristes pour un cortège à Coimbra.

Le 12 janvier 1962 a lieu la Grande Assemblée des Etudiants de Coimbra, convoquée pour statuer sur la solidarité à manifester aux collègues victimes de la répression.

500 étudiants sont présents et d'une seule voix, ils décident - outre des mesures concrètes pour la défense immédiate de leurs compagnons, outre le deuil académique - de prendre, en tant qu'Académie, la totale responsabilité de tout ce qui s'était passé durant le cortège...

EMOUVANTE SOLIDARITE
DE LA JEUNESSE
DU MONDE

RESOLUTION
de la
IXe CONFERENCE INTERNATIONALE D'ETUDIANTS
(Klosters, 1960)

" (...) La Conférence :

- Condamne l'intervention arbitraire du régime de Salazar dans l'organisation des étudiants existant au Portugal.
- Considère que, pour obtenir une amélioration fondamentale de la situation universitaire et réaliser les aspirations des étudiants, il faut en finir avec les dictatures.
- Exprime sa solidarité aux étudiants portugais en lutte pour l'autonomie universitaire, la liberté d'association, de réunion et d'expression.
- (...) Invite le gouvernement portugais à enquêter auprès du public au sujet des accusations de tortures subies par les étudiants portugais. (...)"

A P P E L

Nous, participants au Forum mondial de la Jeunesse, réuni à Moscou en Juillet-Août 1961 (...)

Appelons tous les Jeunes du globe à défendre tous les droits de la Jeunesse à la vie, à la liberté, au bien-être et à la Paix; ils soutiennent la lutte héroïque que les peuples espagnol, portugais et grec mènent à bien pour obtenir l'amnistie des prisonniers et exilés politiques qui, des années durant, ont été privés de liberté ou se trouvent loin de leur patrie (...).

Signé par plus de 200 organisations ou délégations, parmi lesquelles : l'Union internationale des Etudiants, la Fédération mondiale de la Jeunesse démocratique, la Jeunesse démocrate-chrétienne du Chili, l'Union nationale des Etudiants du Brésil, l'Union nationale des Etudiants de France, la Jeunesse communiste française, All India Students Federation, le Komsomol de l'Union Soviétique, la Ligue française de l'Enseignement, l'Union nationale des Etudiants du Canada, etc...

La Fédération des Etudiants universitaires de Cuba (F.E.U.) a envoyé, fin mars 1962, à toutes les Unions nationales des Etudiants, le télégramme suivant :

"Protestons interdiction arbitraire Journée de l'Etudiant à Lisbonne STOP Fermeture centres étudiants et arrestations nombreuses étudiants atteint plus haut point aujourd'hui avec fermeture temporaire Université par gouvernement Oliveira Salazar STOP Demandons Unions nationales Etudiants dénoncer pareils abus."

POUR UNE
GRANDE JOURNEE
INTERNATIONALE
LE 19 MAI 1962

Nous vous avons exposé brièvement la situation de notre jeunesse face à la répression, la situation de nos jeunes emprisonnés.

Et, maintenant, c'est à vous que nous faisons appel :

par la signature du texte ci-joint,

par des meetings,
sessions d'information,
manifestations devant les ambassades portugaises,
lettres de protestation contre la répression ou demandant l'Amnistie, adressées aux autorités civiles, ecclésiastiques et militaires,
collectes de signatures pour l'Amnistie,
articles publiés dans la presse,
visites d'information à notre pays,

etc...

**PARTICIPEZ, SELON VOS POSSIBILITES,
A LA JOURNEE DU 19 MAI 1962 !**

De tout notre cœur, nous vous remercions de votre aide.

La Jeunesse Démocratique Portugaise

AMNISTIE !
19.5.1962

DECLARATION

Nous, Jeunes et organisations de la Jeunesse du monde entier :

Informés de la grave répression dont souffre la Jeunesse portugaise, sachant que des milliers de jeunes Portugais sont persécutés, emprisonnés, torturés, condamnés à la prison perpétuelle ou même assassinés, pour le simple fait de désirer le respect de leurs droits les plus élémentaires et d'ambitionner un régime démocratique pour leur pays.

CONDAMNONS la continuelle violation des droits de l'Homme et de la Jeunesse qui sévit au Portugal.

MANIFESTONS toute notre sympathie et toute notre solidarité à l'égard des jeunes antifascistes portugais, et spécialement des jeunes emprisonnés.

Et APPUYONS la tenue d'une Journée internationale pour l'Amnistie pour tous les jeunes prisonniers politiques portugais, le 19 MAI 1962, anniversaire de l'assassinat de la jeune paysanne portugaise, Catarina Eufémia.

Signatures (organisations et individuels)

Nom

Profession

Pays

AMNISTIE !
19.5.1962

DECLARATION

Nous, Jeunes et organisations de la Jeunesse du monde entier :

Informés de la grave répression dont souffre la Jeunesse portugaise, sachant que des milliers de jeunes Portugais sont persécutés, emprisonnés, torturés, condamnés à la prison perpétuelle ou même assassinés, pour le simple fait de désirer le respect de leurs droits les plus élémentaires et d'ambitionner un régime démocratique pour leur pays.

CONDAMNONS la continuelle violation des droits de l'Homme et de la Jeunesse qui sévit au Portugal.

MANIFESTONS toute notre sympathie et toute notre solidarité à l'égard des jeunes antifascistes portugais, et spécialement des jeunes emprisonnés.

Et APPUYONS la tenue d'une Journée internationale pour l'Amnistie pour tous les jeunes prisonniers politiques portugais, le 19 MAI 1962, anniversaire de l'assassinat de la jeune paysanne portugaise, Catarina Eufémia.

Signatures (organisations et individuels)

Nom

Profession

Pays



AA-01
271